

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>24.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Protection des données, Relations avec l'Union européenne (UE), Agriculture</b>
Acteurs	<b>Luxembourg</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Freymond, Nicolas  
Hulliger, Caroline  
Mach, André  
Porcellana, Diane  
Schär, Suzanne

## Citations préféré

Freymond, Nicolas; Hulliger, Caroline; Mach, André; Porcellana, Diane; Schär, Suzanne 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Protection des données, Relations avec l'Union européenne (UE), Agriculture, Luxembourg, 1991 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 24.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Politique étrangère</b>	1
Relations avec l'UE	1
<b>Infrastructure et environnement</b>	1
Transports et communications	1
Trafic aérien	1
<b>Politique sociale</b>	2
Population et travail	2
Marché du travail	2

## Abréviations

<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EWR</b>	Europäischer Wirtschaftsraum
<b>BAZL</b>	Bundesamt für Zivilluftfahrt
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft

---

<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>UE</b>	Union européenne
<b>EEE</b>	l'Espace économique européen
<b>OFAC</b>	Office fédéral de l'aviation civile
<b>CE</b>	Communauté européenne

# Chronique générale

## Politique étrangère

### Relations avec l'UE

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 21.10.1991  
ANDRÉ MACH

Après des périodes d'incertitudes, de tensions et de menaces d'échec, les négociations entre la Communauté européenne (CE) et les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) concernant le traité de l'EEE, formellement lancées le 20 juin 1990, ont été conclues le 22 octobre 1991 à Luxembourg. A cette occasion, **l'accord sur le transit alpin entre la Suisse et la CE**, dont le lien avec la concrétisation de l'espace économique européen a été établi par la CE, a également été signé. Le traité de l'EEE assure la participation des pays de l'AELE au marché unique européen de 1993 en établissant la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes entre les 19 pays signataires. <sup>1</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 11.05.2015  
CAROLINE HULLIGER

Le ministre des affaires étrangères suisse, Didier Burkhalter, a effectué une **visite officielle au Grand-Duché du Luxembourg** où il a rencontré le premier ministre Xavier Bettel et le ministre des affaires étrangères Jean Asselborn. Les trois hommes ont évoqué les relations avec l'UE suite à la votation du 9 février 2014, ainsi que les relations bilatérales entre les deux pays. <sup>2</sup>

## Infrastructure et environnement

### Transports et communications

#### Trafic aérien

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 21.11.2008  
NICOLAS FREYMOND

En fin d'année, le directeur de l'OFAC et le chef de l'Etat-major des Forces aériennes ont signé conjointement avec leurs homologues allemands, belges, français, luxembourgeois et néerlandais une déclaration d'intention en vue de la **création d'un bloc d'espace aérien couvrant les six Etats et baptisé FABEC** (pour Functional Airspace Block Europe Central). Cette démarche est conçue dans la perspective du projet de Ciel unique européen (Single European Sky, SES) lancé par l'UE. Les prestataires de services de navigation aérienne concernés, notamment Skyguide, ont pour leur part conclu un accord jetant les bases d'une collaboration renforcée sur le plan opérationnel. Si les travaux ont déjà débuté, l'accord international créant formellement le FABEC sera soumis aux chambres fédérales en 2010. <sup>3</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 03.12.2010  
NICOLAS FREYMOND

Dans le cadre du projet de Ciel unique européen, la Suisse, l'Allemagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont signé un traité prévoyant la gestion en commun de leurs espaces aériens au sein du **Bloc d'espace aérien fonctionnel Europe centrale (FABEC)**. Le FABEC, qui représente 55% du trafic aérien européen, vise à améliorer la coopération afin de faire face à la croissance attendue du trafic. <sup>4</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 16.11.2011  
SUZANNE SCHÄR

Als Mitglied des Einheitlichen Europäischen Luftraums Single European Sky (SES) übernahm die Schweiz im August des Berichtsjahrs die **Verordnungen der EU für den funktionalen Luftraumblock für Zentraleuropa** (Functional Airspace Block Europe Central, FABEC). Der Block soll künftig die Flugsicherung der Benelux-Staaten, Frankreichs, Deutschlands und der Schweiz zusammenfassen. Zum Mandatsentwurf zwecks Aufnahme von Verhandlungen mit der EU über Inlandflüge (Kabotage-Recht) siehe hier. <sup>5</sup>

## Politique sociale

### Population et travail

#### Marché du travail

ÉTUDES / STATISTIQUES  
DATE: 01.07.2019  
DIANE PORCELLANA

Le **quinzième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE** indique un solde migratoire de ressortissantes et ressortissants de l'UE/AELE de 31'200 personnes en 2018. La stabilité du solde par rapport à l'année précédente s'explique par la faible demande de main-d'oeuvre et une amélioration de la situation du marché du travail dans cette zone. Pour le Portugal, le solde migratoire est à nouveau négatif (-2'600 personnes). L'immigration nette des ressortissantes et ressortissants des Etats tiers est de 23'500 personnes. Le bilan migratoire global atteint donc 54'600 individus, ce qui correspond à une part de la population immigrée de 32% par rapport au total de la main-d'œuvre suisse. Ainsi, la Suisse figure au deuxième rang au niveau européen, derrière le Luxembourg. L'arrivée d'une main-d'œuvre jeune a pu freiner le vieillissement de la population. Toutefois, la Suisse ne saurait tabler sur l'immigration pour atténuer le vieillissement démographique à long terme, puisque la part de la population en âge typique d'émigrer diminuera dans toutes les régions de l'UE ces prochaines quinze années. L'immigration n'écarte pas la population indigène du marché du travail. L'immigration en provenance de l'UE/AELE renforce la part de personnes hautement qualifiées et apporte, d'après le rapport, une «excellente complémentarité» sur le marché du travail suisse. Elle permet également d'éviter une croissance rapide des hauts salaires en comblant la pénurie de main-d'œuvre. A l'appui des projections conjoncturelles, la Suisse pourrait avoir des difficultés pour recruter de la main-d'œuvre européenne en raison d'un faible niveau de chômage global dans cette zone.<sup>6</sup>

---

1) FF, 1992, p. 1039 ss.; JdG, 23.2.91.

2) Communiqué du DFAE du 08.05.2015

3) Presse du 21.11.08.

4) Presse du 3.12.10.

5) NZZ, 14.4., 5.7. und 16.11.11; Medienmitteilung BAZL vom 22.6.11.

6) Communiqué de presse SECO du 1.7.19; Rapport SECO du 1.7.19; LT, 2.7.19